

CLUB DE PARIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LE CLUB DE PARIS DÉCIDE D'UNE RESTRUCTURATION DE LA DETTE
DE LA FEDERATION DE RUSSIE**

**LES CREANCIERS SE DECLARENT PRETS A REEXAMINER ULTERIEUREMENT
LE PROBLEME DE LA DETTE DE LA FEDERATION DE RUSSIE POUR PARVENIR A DES
SOLUTIONS GLOBALES.**

1. Le Club de Paris s'est réuni du 29 juillet au 1er août 1999 avec les représentants du Gouvernement de la Fédération de Russie pour examiner la demande d'allègement du service de la dette extérieure de ce pays. Un accord a été conclu le 1er août 1999.

2. La délégation russe, conduite par M. Mikhail Kasyanov, Ministre des finances de la Fédération de Russie, a décrit les difficultés que connaît son pays dans les domaines économiques et financiers. Elle a confirmé la ferme détermination du Gouvernement russe à stabiliser la situation macro-économique du pays et à mettre en oeuvre dans son intégralité le programme que sous-tend l'accord de confirmation approuvé par le conseil d'administration du Fonds Monétaire International le 28 juillet 1999.

Les représentants des pays créanciers ont noté les mesures d'ajustement incluses dans le programme économique et financier mis en oeuvre par le Gouvernement de la Fédération de Russie et ont souligné l'importance capitale qu'ils attachent au succès de la réalisation pleine et entière de ce programme.

3. Dans cet esprit, les représentants des pays créanciers ont accepté de recommander à leurs gouvernements respectifs un réaménagement important de la dette extérieure de la Fédération de Russie résultant des obligations dues aux pays créanciers contractées par ou garanties au nom du Gouvernement de l'ex-Union soviétique dont le Gouvernement de la Fédération de Russie a précédemment accepté la responsabilité.

4. Cet accord représente une contribution significative des pays créanciers aux efforts de redressement économique de la Russie. Le montant des dettes traitées dans cet accord s'élève à 8,1 milliards de dollars en arriérés et en échéances dues jusqu'à la fin de l'an 2000. Les dettes concernées seront remboursées à moyen et long terme.

5. En réponse à la demande de la Fédération de Russie, les pays créanciers se sont déclarés prêts à examiner ultérieurement, en vue de solutions globales, la situation de la dette de la Fédération de Russie issue des obligations de l'ex-Union soviétique, une fois que la Russie aura établi les conditions lui permettant de mettre en oeuvre un programme de réforme économique plus ambitieux. Il est prévu que les discussions sur ces solutions globales interviennent à compter de l'automne 2000.

Note de contexte

1. Le Club de Paris s'est réuni pour la première fois en 1956. Il s'agit d'un groupe informel de gouvernements créanciers principalement des pays industrialisés (OCDE). Il se réunit mensuellement à Paris avec des pays débiteurs afin de convenir avec eux d'une restructuration de leur dette.

2. Les membres du Club de Paris qui ont participé au réaménagement de la dette de la Fédération de Russie étaient les représentants des Gouvernements de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse. Le Portugal, créancier de la Fédération de Russie, a également participé à ce réaménagement.

3. Les observateurs à cette réunion étaient les représentants du Gouvernement de la Norvège ainsi que du Fonds Monétaire International, de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, du Secrétariat de la CNUCED, de la Commission Européenne et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique.

4. La délégation de la Fédération de Russie, qui était conduite par M. KASYANOV, Ministre des Finances, a exprimé ses remerciements aux membres du Club de Paris pour leur soutien à l'amélioration de la situation économique et financière de la Fédération de Russie.

5. La réunion était présidée par M. Francis MAYER, Président du Club de Paris, Chef du Service des Affaires Européennes et Internationales à la Direction du Trésor français au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.